

## DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VILLIEU-LOYES-MOLLON

République Française

Membres afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 26

Date de la convocation : 17/02/2023

L'An deux mille vingt-trois et le vingt-quatre février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BEAUFORT Eric, Maire.

### **Membres présents :**

Mesdames Annie BERLAND, Sylvie BLANCHARD, Christine CASTEUR, Rita ERIGONI  
Hélène JOSSERAND, Joëlle KRUCHTEN, Florence LA ROSA, Paméla NESTEROVITCH,  
Nicole QUINTANA.

Messieurs Alain BENGUIGUI, Rémy BRUNETTI, Michel BOZZACO COLONA,  
Michel COLLET, Philippe DORKEL, Alain GONARD, Bernard GUERS,  
Guillaume LARDON, Jean-Marc MAZAT, Bruno PICHAT, Olivier RIGAUD.

### **Membres absents excusés :**

Madame Roselyne BURON qui donne son pouvoir à Madame Sylvie BLANCHARD  
Monsieur Sébastien BOUSSELIN qui donne son pouvoir à Monsieur Michel COLLET  
Madame Frédérique CHRISTIN qui donne son pouvoir à Monsieur Guillaume LARDON  
Madame Marie DOMINGUEZ qui donne son pouvoir à Monsieur Eric BEAUFORT  
Madame Valérie MARZOLLA qui donne son pouvoir à Madame Joëlle KRUCHTEN  
Monsieur Serge THEBAULT

**Secrétaire de séance :** M. Michel BOZZACO COLONA

**Objet : PATRIMOINE : SPL ALEC AIN - Charte d'engagement et autorisation de signature - Validation**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet IMPACTE - Initiative Mutualisée pour Accélérer la Transition Energétique.

Il s'agit d'un projet impulsé par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, approuvé en octobre 2020, dont l'objectif est d'accompagner les communes dans la réduction des consommations énergétiques de leur patrimoine et le développement des énergies renouvelables.

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (SPL ALEC AIN) est un service d'ingénierie technique mutualisé qui accompagne les collectivités pour mener des actions de terrain en faveur de la transition énergétique. Elle intervient dans les domaines de l'énergie, du bâtiment, de la mobilité et de l'économie circulaire. Elle s'engage pour réduire les émissions de gaz à effet de serre induits par ses quatre domaines d'intervention.

C'est ainsi qu'une charte d'engagement est proposée à la Commune pour l'accompagner dans ses actions telles que le relamping.

08/02/2023

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver** la charte d'engagement de la Commune avec la SPL ALEC AIN dans le cadre du projet IMPACTE – Initiative Mutualisée pour Accélérer la Transition Energétique ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à la signer.

08/02/2023

Voix pour : 26  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,  
Le Maire,

